

*Prairies artificielles.*—Comme on doit supposer qu'il est question d'un terrain fort riche, lorsqu'on le destine à faire une prairie, on doit prendre des précautions pour éviter que la céréale ne soit trop épaisse, ce qui pourrait étouffer les jeunes plantes et surtout qu'elle ne verse, ce qui les ferait infailliblement périr. On doit donc semer très clair la céréale que l'on destine à être associée à une jeune prairie. Les graines de prairies étant en général très peu volumineuses, ne veulent être que fort peu enterrées. Si l'on sème sur une céréale de printemps, on pourra d'abord enterrer suffisamment la céréale par un hersage, puis répandre les graines de prairie et les couvrir par l'action d'une herse très légère, ou même par un simple coup de rouleau ; si le sol est bien meuble, on pourra aussi dans quelque cas attendre que la céréale soit bien levée et bien enracinée, pour répandre les graines de prairies que l'on couvrira de même. Lorsque les graines ont été couvertes à la herse, c'est toujours une excellente opération que de faire passer immédiatement sur le sol un rouleau pesant, spécialement le rouleau denté, pourvu que la terre soit suffisamment ressuyée. Le tassement produit sur le sol accélère et facilite beaucoup la germination des graines. Avec ces soins, on est à peu près sûr d'avoir, dès l'année suivante, une prairie garnie.

*COUCHES CHAUDES.*—*Description.*—Quiconque désire tirer tout le parti possible d'un jardin, doit faire des couches chaudes, surtout en Canada, où la belle saison est si courte, et comme cette opération n'est pas connue généralement, je l'indiquerai aussi succinctement que possible, afin que chacun puisse la mettre en pratique et en tirer les avantages qu'elle procure.

*Façon.*—On prend du fumier frais de cheval, mêlé avec de la litière, pour faire des couches chaudes ; on l'étend avec une fourche de fer ; on en fait un lit de cinq pieds de large, sur telle longueur que l'on juge à propos, suivant le besoin qu'on a ; on l'élève d'au moins trois pieds. par différentes couches, on met par dessus un cadre de madriers de quatre pieds de large sur douze de long. On établit sur ce cadre, en queue d'aronde, des triangles de trois pieds pour recevoir des châssis vitrés et bien mastiqués, de trois pieds de large sur quatre de long, qui doivent glisser entre ces triangles. On doit donner à ces cadres quarante cinq degrés de pente vers le soleil du midi. On couvre le tout de paillassons, ou de paille, pour les mettre jour et nuit à l'abri du froid : on jette par dessus des planches pour empêcher le vent de les enlever : on ôte les couvertures quand il fait soleil, et on soulève le derrière des châssis, pour chasser l'humidité et donner de l'air : au bout de huit à dix jours, on plante un bois dans la couche, pendant quelques minutes, on se le met sur la joue, et si la chaleur n'est pas trop ardente, on répand sur la couche six pouces d'épaisseur de bonne terre, bien ameublie, on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle soit réchauffée au point de pouvoir recevoir la semence, sans risque de la brûler ; alors on y sème les graines de melons, de concombres, de citrouilles, de céleri, de choux, d'ognons, de laitue, de cresson, de sauge, de pimprenelle, de piment etc. que l'on a coutume de transplanter ensuite en plein air.

Le succès de ces couches dépend du soin que l'on prend à les préserver de la gelée : si l'on s'aperçoit que leur chaleur diminue, on ôte l'exédant du fumier autour du cadre, que l'on remplace, avec du fumier chaud, d'abord sur le derrière, ensuite sur le devant et progressivement à chaque bout, jusqu'à ce que la chaleur soit suffisamment établie.

On arrose les pieds des cucurbitacées, avec de l'eau dégoûrdie, mais point les feuilles ; pour cela il faut employer le goulon de l'arrosoir seulement : les autres plantes s'arrosent comme à l'ordinaire.